Image not found or type unknown

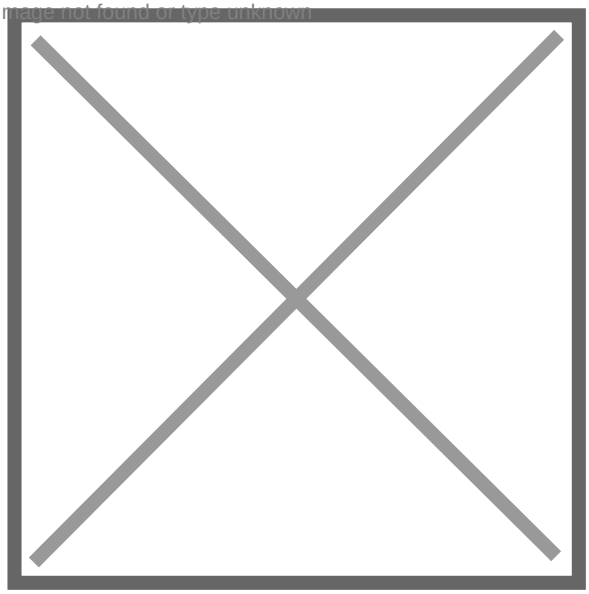

Blague ou derangements ou arnaque

Par **gesmi8096**, le **30/04/2011** à **23:53**

Bonjour,

je suis tunisien et je n ai jamais quitté la Tunisie ; dernièrement j ai reçu trois courriers de certain credirec me demandant qu'il faut régler ma situation avec eux et je leur dois 22.000euros ….bizarre!! je n ai jamais quitté la Tunisie et je n ai jamais fais des crédits ni ici ni Ailleurs
.je vous demande de m expliqué ces blagues et que dois –je faire avec ces……..
Merci d avance

Par **mimi493**, le **01/05/2011** à **18:22**

Vous les avez reçus en Tunisie ?
Soit c'est parce qu'un homonyme a fait ces dettes et qu'ils se jettent sur le premier qu'ils trouvent, soit c'est une usurpation d'identité, quelqu'un, en France, vit sous votre identité et a donné, à un moment ou un autre, votre adresse en Tunisie (donc surement quelqu'un que vous connaissez)

Par **gesmi8096**, le **02/05/2011** à **13:39**

merci mimi 493 de votre reponse ..
mais est -il possible que quelqu un vit en tunisie et peut faire un credit
en france et en plus si c est une usurpation d'identité je crois qu il faut avoir au moin
une carte de sejour ou de travail une piece qui indique qu il est resident en france
bref ; qu es ce que je dois faire et es ce que cet histoire est grave

merci de votr

e a[/b]ide[/b]

Par **corimaa**, le **02/05/2011** à **13:48**

Vous leur repondez que vous n'etes pas concerné par ces credits, que vous n'avez jamais quitté la Tunisie et encore moins fait de credit en France. Credirec est une societe de recouvrement de crédit, donc les credits n'ont pas ete fait aupres d'eux mais aupres de Ste de credit.

Par contre, il est tres facile de se faire faire de faux papier en France, c'est pas un problème ça

Par **gesmi8096**, le **03/05/2011** à **16:53**

Bonjour , je vous remercis pour votre aide sur tous corimaa et mimi493.
bon , j ai contacte cet credirec et j ai leur explique que je n etais jamais
en france et que je ne suis pas concerne par ces credits. IL m a donne des
cordonnees juste comme le nom et le prenom et l adresse mais une fausse
date naissance alors la je lui dis qu il se trompe il m a repondu que je dois
contacte leur siege et envoyer une piece d identite pour comparer.
1.comment comparer une piece d idendite arabe tant que ce dossier en francais
2.es ce qu il est normal d envoyer une pieces d idendite meme avec quelqu un
qui travaille en france
3.qu es ce que je dois faire.

j espere que je me fais comprendre

et merci beaucoup

Par **mimi493**, le **03/05/2011** à **17:00**

Vous ne leur renvoyer rien, vous les avez avisés, et ça ne vous concerne plus. Ils n'ont déjà AUCUN moyen d'action en France sauf l'intimidation, alors pensez, en Tunisie ...

Par **gesmi8096**, le **03/05/2011** à **17:15**

MERCI ET MERCI BEAUCOUP DE VOTRE AIDE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés